

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1941, tome 40, p. 236-249

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

LA FÊTE DE SAINT MAURICE ET DE SES COMPAGNONS

La fête de saint Maurice et de ses Compagnons a été célébrée à St-Maurice avec l'éclat accoutumé. Ce n'était sans doute pas l'affluence de l'année dernière, alors que des milliers de pèlerins vaudois, conduits par S. Exc. Mgr Besson, étaient venus rehausser de leur présence la solennité. On vit cependant bien des visages nouveaux qui, la nuit précédente, avaient passé de longues heures en prière au sanctuaire de Notre-Dame du Scex. D'autres fidèles, du Valais et des cantons romands, étaient également accourus, désireux de s'unir aux paroissiens de St-Maurice pour chanter les gloires des Martyrs et implorer leur secours. Comme de coutume, on remarquait dans l'assistance les membres des autorités préfectorales, communales, bourgeoises, judiciaires ainsi que des officiers supérieurs des Fortifications. L'office pontifical fut chanté par S. Rév. Mgr Adam, Prévôt du Grand Saint-Bernard. S. Exc. Mgr Burquier assistait à la messe en cappa magna, sur un trône placé du côté de l'Épître. Le chœur d'hommes et le chœur mixte du Collège assurèrent l'exécution des chants liturgiques qui firent profonde impression. Ce fut le cas également de l'admirable sermon de M. l'abbé Dr Pierre Evêquoz, Recteur du collège de Sion. Nous avons la bonne fortune de publier en tête de nos « Echos » le texte de cette prédication écoutée avec ferveur.

Autour de la table conventuelle, Mgr Burquier recevait à midi les invités de l'Abbaye. Aux côtés des membres des autorités civiles se trouvaient plusieurs officiers supérieurs dont M. le colonel-brigadier Schwarz. Aux uns et aux autres, aux représentants du clergé séculier ayant à leur tête M. le chanoine Maurice Dubosson, du Chapitre cathédral de Sion, aux confrères du Grand St-Bernard, des Capucins et des Pères Blancs, Mgr Burquier adressa un toast plein de délicatesse et de gratitude.

Depuis les Vêpres du dimanche jusqu'aux Vêpres du lundi, les châsses précieuses contenant les reliques des Martyrs étaient exposées dans le chœur de l'église abbatiale et les fidèles se succédaient devant elles pour les vénérer. Elles furent portées à travers les rues de la ville, magnifiquement pavoisées, lors de la procession du matin dont M. le capitaine Louis Pignat avait réglé l'ordonnance avec minutie. L'« Agannoise » et la fanfare du collège rythmaient la marche de leurs sons mélodieux.

MESSE D'OR

Mgr **Gabriel Delaloye**, Protonotaire apostolique, Doyen du Chapitre cathédral et Vicaire général du diocèse de Sion, a célébré le 31 août le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale et de sa première messe. En présence de S. Exc. Monseigneur l'évêque de Sion, des chanoines du Chapitre, de nombreux doyens et ecclésiastiques du pays, Mgr Delaloye a chanté une grand'messe jubilaire à la cathédrale de Sion, entouré à l'autel par M. le chanoine Rey, curé d'Ardon, et M. l'abbé Solleroy, directeur du Petit Séminaire. M. l'abbé Jean Delaloye, catéchiste à Sion, prononça un émouvant sermon de circonstance et le chœur mixte de la cathédrale, sous la direction de M. Georges Haenni, exécuta les chants liturgiques.

La cérémonie religieuse fut suivie d'un repas servi au Petit Séminaire. Ce fut l'occasion pour les convives du jubilaire d'exprimer à Mgr Delaloye les vœux qu'ils formaient, à la suite de Mgr Bieler, pour sa santé, et de lui dire la reconnaissance qu'il méritait. M. le chanoine François Michelet, prieur de l'Abbaye de St-Maurice, qui assistait à la fête en compagnie de M. le chanoine Georges Delaloye, parent de Mgr le Vicaire général, se fit l'interprète de S. Exc. Mgr Burquier et de l'Abbaye pour traduire les sentiments qui l'animaient en cette circonstance. Aux vœux qui furent adressés alors à Mgr Delaloye, aux nombreux témoignages de sympathie qui lui parvinrent, nous ajoutons aujourd'hui ceux des « Echos » et de la grande famille qui les constitue.

A l'occasion de ce jubilé sacerdotal, la presse valaisanne a retracé la brillante carrière de Mgr Delaloye. Nous nous faisons un plaisir d'en extraire quelques renseignements que nous compléterons sur certains points.

Mgr Delaloye est né à Ardon en 1869 d'une famille où les sentiments chrétiens étaient en honneur. Il vint au collège de St-Maurice après avoir terminé ses classes primaires et y fit toutes ses études littéraires. Il eut notamment comme professeur le chanoine Joseph Abbet qui devait devenir plus tard Abbé du monastère et évêque de Bethléem. Dès 1886, nous trouvons Mgr Delaloye étudiant en philosophie et en théologie à Innsbruck. Il fut ordonné prêtre à Sion le 30 août 1891 et il célébrait sa première messe solennelle à Ardon le 8 septembre suivant. Il débuta dans le ministère à Monthey en qualité de vicaire (1892-1895). Nommé curé de Massongex en 1895, il occupa ce poste pendant près d'un quart de siècle, soit jusqu'en 1919. C'est à cette époque que, pendant une vingtaine d'années, il fut inspecteur scolaire du district de Monthey. A ce titre il collabora activement à la revision de la loi de 1907 sur l'enseignement primaire et à l'établissement de son règlement d'application. De plus, il fonda la Caisse de retraite du Personnel enseignant qu'il présida pendant plus de trente ans. En outre, pendant vingt ans, il fut président de la Société valaisanne d'éducation (« Ardon à travers les âges », par Louis Delaloye, p. 48).

C'est également pendant la période où il était curé de Masongex que Mgr Delaloye reçut de Mgr Abbet le titre de chanoine honoraire de l'Abbaye de St-Maurice. Cette distinction lui a été décernée par le Chapitre d'Agaune en réunion du 23 janvier 1913.

En même temps que lui, Mgr Esseiva, Prévôt de la collégiale de St-Nicolas, à Fribourg, avait été nommé chanoine d'honneur ; Mgr Ruche, Vicaire général honoraire de Genève, M. Bègue, ancien chancelier de Mgr Déruaz, que son évêque venait de placer à la tête de la paroisse de Montreux, et M. Braun, curé-doyen de St-Ursanne, chanoines honoraires.

En 1919, S. Exc. Mgr Bieler appelait Mgr Delaloye à Sion et en faisait son Vicaire général et l'Official du diocèse. Il le nommait en outre chanoine résident de sa cathédrale. En 1927, il devint Grand-Chantre du Chapitre, en 1931, Grand-Sacristain, et en 1936, Grand-Doyen. En reconnaissance de ses mérites, S. S. Pie XI lui conféra en 1934 la dignité de Prototaire apostolique.

Dans les fonctions qu'il a remplies au cours des cinquante années de son sacerdoce, Mgr Delaloye s'est dépensé sans compter pour le bien de l'Eglise et du pays. Orateur apprécié et éloquent, il n'est pas de fêtes religieuses importantes sans que l'on fasse appel à sa parole apostolique ; très soucieux du recrutement du clergé, il voue une attention spéciale au Petit Séminaire de Sion ; très dévot envers la Sainte Vierge, il conduisit des années durant les pèlerinages diocésains à Lourdes et à Notre-Dame des Ermites ; avide de favoriser la pratique religieuse chez les fidèles, il a fait construire aux Mayens de Riddes une chapelle qui permet aux familles en séjour sur ces hauteurs l'assistance à la messe et la fréquentation des sacrements.

En renouvelant à Mgr Delaloye l'expression de nos hommages respectueux, nous prions la divine Providence de lui accorder la santé qui lui permettra d'exercer longtemps encore son fécond apostolat.

L'EMOUVANT SOUVENIR DE NOS ANCIENS

C'est avec émotion que nous avons lu et relu deux lettres adressées à l'Administrateur de nos « Echos » par l'un des plus anciens élèves de St-Maurice, M. **Joseph Jobin**, établi en France. Le 1er septembre, il pria M. le chanoine Jacomet de lui faire parvenir à Lyon les numéros des « Echos » parus depuis avril-mai 1940. Il écrivait : « Je me réjouis de lire la suite des « Huit ans de collège » de mon condisciple Laurent Rey, venu à l'Abbaye en 1876, alors que je la quittais cette année même, en juillet, après y être entré en septembre 1870. » M. Jobin parle plus loin des doyens de nos anciens élèves : « Le doyen doit être le Médecin Général Hassler, qui était à l'Abbaye en 1870 avec ses deux frères, ceux-ci décédés. Il est retiré à Lyon et je compte bien aller le voir au passage. Il est né en 1857 et moi en 1858. »

Notre administrateur se hâta d'envoyer à M. Jobin les « Echos » demandés et qui n'avaient pu lui être expédiés auparavant en France occupée. La réponse ne se fit pas attendre. En date du 19 septembre, M. Jobin exprimait sa satisfaction. Il disait entre autres : « Je me suis mis de suite à les (les « Echos ») « dévorer », et je ne puis assez vous dire avec quel plaisir j'ai revécu ce vieux passé, si bien décrit par M. Laurent Rey, d'une plume alerte, caustique, émouvante et tendre. Je regrette de ne l'avoir connu et applaudi que le jour du sacre de Mgr Abbet, mon ancien inspecteur, lorsqu'il prononça son discours sur la Place de l'Abbaye. »

M. Jobin ajoute : « Me voilà maintenant au courant de ce qui s'est passé pendant ces quinze derniers mois dans mon cher Valais, et j'en suis tout réconforté.

« Comme le transfert des « Echos » en zone occupée est interdit, je laisse mon paquet à Lyon et je le porterai, si j'ai le temps, à mon ami le Général Hassler, avec le souvenir de l'Abbaye, à laquelle il conserve une vive affection, car à chaque rencontre, c'est d'elle et de nos professeurs que nous parlons. »

La même lettre contient d'autres détails encore que nous ne divulguerons pas : les noms des chanoines se pressent sous la plume vivante et fraîche de M. Jobin, ceux de novices également qui sont fils ou petits-fils de ses plus chers amis ; les développements du collège sont pour lui une cause de joie et aucune des activités de ses professeurs ne le laisse indifférent. « Et maintenant, conclut-il, mon plus grand désir, lorsque la paix sera revenue, sera de faire une dernière visite à l'Abbaye, chez les enfants de mon très cher ami feu Alfred Tissières, à Martigny, et chez le fidèle camarade de mon frère, Raymond Evêquoz à Sion, avec retour par Notre-Dame des Ermites ; et après « Nunc dimittis... »

A M. Joseph Jobin, que nous remercions de ses sentiments délicats, nous adressons l'expression de nos vœux respectueux de santé et d'heureuse vieillesse.

DEMISSION

M. le chanoine **Alphonse Gueniat**, curé-doyen de Delémont, a résigné ses fonctions de curé pour prendre un repos mérité. Le correspondant jurassien de la « Liberté » écrit à propos de cette démission : M. le chanoine Gueniat « a derrière lui une carrière féconde en réalisations heureuses. Conducteur spirituel, ayant des vues hardies, il a su les imposer à bon escient et il emportera dans sa retraite l'affection de ses paroissiens et l'estime des catholiques jurassiens et de tous ceux qui furent en contact étroit avec lui. » (No du 26 août 1941.)

Nous adressons nos vœux respectueux à M. le chanoine Gueniat dont les sentiments à l'égard de notre Abbaye ont toujours été empreints de sincère cordialité.

A L'ABBAYE

Professions et ordination

Le 3 août, MM. **Edouard Gressot**, de Porrentruy, **André Rappaz**, de St-Maurice, **Meinrad Pittet**, de Lausanne, **Henri Thorens**, de St-Maurice (Genève), ont prononcé leurs vœux simples.

Le 14 septembre, MM. les chanoines **Jean-Etienne Berclaz** et **Jean Allet**, tous deux de Sierre, ont émis leur profession solennelle.

Le 12 octobre, MM. les chanoines **Marcel Michellod** et **Jean-Etienne Berclaz** ont été ordonnés diacres par S. E. Mgr Burquier.

Prises d'habit

En la fête de S. Augustin, le 28 août, MM. **Joseph Paccolat**, de Sembrancher, **Jean-Marie Theurillat**, de Porrentruy, **Joseph Vogel**, de Porrentruy, et **Joseph Hofstetter**, de Hochdorf (Lucerne) ont pris l'habit des chanoines de St-Maurice.

Nominations

M. le chanoine **Hilaire Michaud** a été nommé professeur de rhétorique B.

M. le chanoine **Isaac Dayer** a été nommé professeur de philosophie en première classe du Lycée.

A M. le chanoine **Joseph Putallaz** a été confiée la surveillance de la division des Petits à l'internat du collège. Il est secondé dans cette tâche par M. le chanoine **Léon Eberhard**. MM. Putallaz et Eberhard sont en outre chargés de cours dans quelques classes.

AU GRAND ST-BERNARD

Nomination

M. le chanoine **Etienne Raboud** a été nommé économiste de l'Hospice du Simplon.

Professions et prises d'habit

En la fête de Notre-Dame des Neiges, le 5 août, MM. **Georges Delavy**, de Vouvry, et **André Hubert**, de Martigny-Bourg, ont prononcé leurs vœux simples au Grand Saint-Bernard.

Le 5 août également, plusieurs novices, dont MM. **Jean Clapasson**, de Gignod, et **Arnold Petoud**, de Ravoire, ont revêtu l'habit religieux du Grand Saint-Bernard.

CHEZ LES REVERENDS PÈRES CAPUCINS

A la fin du mois d'août, le Définitoire des Pères Capucins suisses a siégé au couvent de St-Maurice sous la présidence du T. R. P. **Gaspard Gremaud**, provincial. Des changements de résidence décidés, relevons les suivants qui concernent d'anciens élèves de St-Maurice :

Le R. P. **Gilbert Michaud**, de Bovernier, quitte le Rigi-Klösterli et se rend à Soleure ; du couvent de Soleure, les RR. PP. **Célien Borgeat**, de Flanthey, et **Louis Dayer**, d'Hérémece, viennent à St-Maurice, les RR. PP. **André Perrouchoud**, de Chalais, **Ernest Perroud**, de La Neirigue (Frib.), **Paul de la Croix Bonvin**, de Lens, viennent à Fribourg ; de Fribourg, les RR. PP. **Armand Salamin**, de St-Luc, et **Paschase Maradan**, de Cerniat, se rendent à Sion, le R. P. **Victorien Beytrison**, de St-Martin, va à Romont, le R. P. **Basile Chaignat**, de Glovelier, va à Bulle, le R. P. **Maxence Farquet**, de Vollèges, est nommé sous-directeur du Scolasticat à St-Maurice ; de Saint-Maurice, le R. P. **Stanislas Robadey**, de Lessoc, se rend à Fribourg, et le R. P. **Marcel Mayor**, de St-Martin, à Romont ; de Sion, le R. P. **Werner Huber**, de Hochwald (Sol.), va au Rigi-Klösterli, et le R. P. **Didié Bondallaz**, de Cheiry (Frib.), à Bulle ; de Bulle, le R. P. **Adolphe Roulin**, de Rueyres-les-Prés, est transféré au Landeron, le R. P. **Pierre-Marie Bailat**, de Glovelier, est nommé professeur au Scolasticat de St-Maurice, et le R. P. **Sylvestre Gauderon**, de Gumefens, se rend à Sion ; de Romont, le R. P. **Tharcisius Crettol**, de Randogne, va à Fribourg, et le R. P. **Lucien Ecœur**, d'Illiez, vient à St-Maurice ; du Landeron, le R. P. **Roger Jordan**, de Vaulruz, est transféré au couvent de Fribourg.

Ordinations et premières messes

Le 6 juillet dernier, S. E Mgr Felder a ordonné prêtres en l'église des Capucins de Soleure les RR. PP. **Marcellin Déneraud**, **Lambert Noël**, **Rodrigue Philippoz** et **Venance Praplan**.

Le R. P. Lambert a célébré sa première messe solennelle à Surpierre, le 13 juillet, les RR. PP. Rodrigue et Venance à Ayent, le 13 juillet également. Quant au R. P. Marcellin, il l'a chantée le 27 juillet à Matran.

Prises d'habit

Le 6 septembre, au couvent de Lucerne, MM. **Pierre Hayoz** (Fr. Jean-Paul), de Wallenried (Fribourg), **Florent Farine** (Fr. Gonzague), de Montfaucon (J. B.), **Bernard Maillard** (Fr. Jean-Joseph), de Bouloz (Fribourg), et **Célien Zufferey** (Fr. Constant), de St-Luc, ont revêtu l'habit religieux des RR. PP. Capucins.

CHEZ LES RÉVÉRENDIS PÈRES BLANCS

Le 3 juillet sont arrivés de Carthage cinq nouveaux prêtres de la Société des Pères Blancs. Ils ont célébré leur première messe solennelle dans leur paroisse respective, les 13 et 20 juillet. Deux sont d'anciens élèves du collège, les RR. PP. **Joseph Furrer**, de Lucerne, et **Marius Meichtry**, de Sierre. Ils avaient subi leurs examens de maturité à St-Maurice en 1936.

Le 30 septembre ont été ordonnés diaques à Carthage, en même temps que deux nouveaux prêtres d'origine suisse, les

RR. FF. **Antoine Berchtold**, de Visperterminen, **Antoine Noti**, de Stalden, et **Georges Garbely**, d'Ulrichen, tous trois Valaisans.

Le 24 juillet a été ouverte à Fribourg une nouvelle maison de la Société des Pères Blancs, l'Africanum. Elle recevra les élèves de troisième année de philosophie que les scolastiques des Pères Blancs accompliront après leur maturité et les jeunes Pères qui suivront les cours de l'Université. Le R. P. **André Perraudin** a été nommé directeur du nouvel institut.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de S. E. Mgr Bieler, évêque de Sion, M. l'abbé **Maurice Follonier**, précédemment curé d'Ayent, a été nommé curé de St-Maurice-de-Laqués.

M. l'abbé **Gabriel Donnet**, qui était recteur de Morgins, a été appelé à occuper le poste de vicaire de Troistorrents.

M. l'abbé **Joseph Conti**, de Genève, a été nommé aumônier du Sanatorium valaisan de Montana.

Par décision de S. E. Mgr de Streng, évêque de Bâle et Lugano, M. l'abbé **Alphonse Juillard**, vicaire à St-Imier, a été nommé curé de Tavannes.

M. l'abbé **François Froidevaux**, vicaire au Noirmont, a été nommé curé des Genevez.

NOMINATION MILITAIRE

M. l'abbé **Martin Maillat**, curé de Vicques (Jura bernois), a été nommé capitaine-aumônier du Rg. art. 1.

MARIAGES

Avec un retard dont nous nous excusons, ce n'est qu'aujourd'hui que nous sommes en mesure d'annoncer le mariage célébré au Locle, le 26 avril dernier, de M. **Raoul Martin** avec Mlle Yvonne Portenier, tous deux au Locle.

Nous avons appris le mariage, célébré le 4 août, en l'église Sainte-Croix de Carouge, de M. **Eugène Blanc** avec Mlle Alix Pinget, tous deux à Carouge.

Au mois de septembre, M. **Joseph Schmid**, médecin, de Münster (Grisons), a épousé Mlle Jeanette Spothelfer, médecin-dentiste. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église du Sacré-Cœur, à Ouchy.

Le 27 septembre, à Zurich M. **Balzer Fetz**, d'Ems, (Grisons), a épousé Mlle Gret Randegger, de Zurich.

Nous apprenons en outre que M. **Walter Zimmermann**, avocat, à Zermatt, a épousé, le 6 octobre, Mlle Käthi Müller, de Baar (Zoug).

Le 18 octobre, en l'église de Villars-sur-Glâne (Fribourg), M. **Pierre Putallaz**, avocat, à Sion, épousera Mlle Marie-Jeanne Risse, de Villars-sur-Glâne.

Aux nouveaux et aux futurs époux, nos compliments et nos vœux les meilleurs.

DANS LE BARREAU

M. **Wolfgang Lorétan**, de Sion, docteur en droit de l'Université de Fribourg, a subi brillamment, devant la Commission cantonale, ses examens en vue de l'obtention du brevet d'avocat.

NOMINATIONS

M. **Paul Casetti**, de Genève, critique théâtral au « Courrier de Genève » et auteur dramatique, a été élu membre du comité de l'Association des auteurs dramatiques romands et de la Commission artistique de celle-ci.

M. **André Duroux**, à St-Maurice, a été nommé substitut de l'officier d'état-civil de l'arrondissement de St-Maurice.

DOCTORAT ES SCIENCES

M. **Marcel Wildhaber**, de Neuchâtel, a présenté, à la Faculté des Sciences de l'Université de Neuchâtel, une thèse remarquable qui lui a valu le titre de docteur es sciences. Nous aurons le plaisir de lire ici même un article de M. le professeur Jean-G. Baer, sous la direction de qui M. Wildhaber a travaillé, qui dira à nos lecteurs ce qu'il faut penser de l'ouvrage de notre cher ancien élève. En attendant, remercions ce dernier d'avoir bien voulu dédier sa thèse à ses parents, à tous les siens et à ses maîtres de St-Maurice, et félicitons-le vivement de son succès.

SUCCES UNIVERSITAIRES

M. **Louis Thiémard**, de Chénens (Fribourg), a subi avec succès ses examens professionnels de pharmacien à l'Université de Genève.

M. **Paul-Albert Berclaz**, de Sierre, a subi avec succès ses examens de licence en droit à l'Université de Fribourg.

A l'Université de Fribourg, MM. **Joseph Barras**, de Chermignon, **Paul Gehler**, de Wallenstadt, **Gaspard Huonder**, de Distentis, et **Hans Studer**, d'Escholzmatt, ont subi avec succès leurs examens de sciences naturelles.

SUCCES

Nous apprenons que M. **Maurice Mudry**, de St-Maurice, vient de subir avec succès l'examen d'élève officier de la marine marchande à l'Ecole de navigation nationale maritime de Paimpol (Côtes du Nord).

MATURITE

MM. **André Pugin** et **Ferdinand Steinauer**, de Romont, ont obtenu le diplôme de maturité, à la suite de brillants examens, au collège St-Michel de Fribourg.

A St-Michel également, MM. **Félix Porcellana**, de Martigny, et **Paul Weibel**, de Malters (Lucerne), ont subi avec grand succès leurs examens de maturité commerciale (diplômes du 1^{er} degré). M. Porcellana s'est vu en outre attribuer le « Prix de Comptabilité » par lequel l'Association des Anciens Elèves et Amis de l'Ecole de commerce récompense chaque année le meilleur élève de la dernière classe de l'Ecole Supérieure de Commerce.

Avec succès également, MM. **Willy Jaggi**, d'Aigle, **André Raffini**, de Genève, et **Raymond Vernazza**, de La Tour-de-Peilz, ont obtenu leur diplôme de maturité commerciale à St-Michel (diplômes du 2^e degré).

DIPLÔME COMMERCIAL

Par suite de brillants examens, M. **Joseph Rageth**, d'Ems (Grisons), a obtenu le diplôme commercial à l'Ecole cantonale de Coire,

DANS LA SOCIÉTÉ DES ETUDIANTS SUISSES

Lors de la dernière réunion des Membres honoraires de la Société des Etudiants suisses, tenue à Schwyz le 31 août, M. le chanoine F.-M. Bussard, de St-Maurice, a été élu membre du comité de l'Association. En date du 27 septembre, il a été en outre nommé rédacteur français de la Revue (Monatschrift) des Etudiants suisses.

Le 1^{er} septembre, les membres actifs de la Société des Etudiants suisses qui ont fêté cette année le centenaire de leur Société ont procédé à l'élection de leur nouveau comité central. M. **Pierre Delaloye**, d'Ardon, a été nommé vice-président de ce comité, et M. **Antoine Wigger**, de Willisau, membre.

La réception des candidats a eu lieu au Grütli et c'est sur cette plaine historique où un mois auparavant, avait été célébré le 65^e anniversaire de la Confédération, que furent proclamés les noms des membres vétérans de la Société. Parmi eux, nous avons eu le plaisir d'applaudir S. Exc. Mgr **Joseph Mariétan**, évêque titulaire d'Agathopolis, le R. P. Dom **Sigismond de Courten**, bénédictin de l'Abbaye d'Einsiedeln, M. le chanoine **Emile Tamini**, aumônier à Sion, M. **Edouard Coquoz**, avocat à Martigny.

Au début du présent semestre d'hiver, les comités des sections de la Société se reconstituent petit à petit. La « Rhodania » du collège de Sion s'est donné un président en la personne de M. **Jean-Louis Pitteloud**, de Conthey. M. **Maurice de Quay**, de Sion, a été élu Fuchs-Major.

Au collège d'Einsiedeln, M. **Charly Rey**, de Montana, a été élu vice-président de la « Corvina ». Notons en outre ici que, bien que n'ayant pas d'attache avec les Etudiants suisses, le Cercle français du collège d'Einsiedeln sera présidé cette année par M. **Charly Rey**, et M. **Michel Carron**, de Fully, en sera le secrétaire.

DANS LES COLLÈGES DE PORRENTRU Y ET DE B A G N E S

Nous n'avons pu, en juillet, signaler ici la publication des rapports annuels des collèges de Porrentruy et de Bagnes.

A Porrentruy, M. le chanoine **Edgar Voirol** fait, « en diagonale », une brève revue de l'année scolaire 1940-1941. Il rend hommage à la mémoire de M. le préfet Ernest Daucourt, fondateur de St-Charles, exprime sa reconnaissance à M. le chanoine Grob, ancien directeur, à qui il souhaite une « retraite heureuse » — on sait comment l'entend M. Grob qui enseigne à l'Ecole de commerce de Sierre —, relève les principaux événements de l'année et les noms des Anciens du collège qui « cueillent des lauriers le long de la carrière ». Le collège a été fréquenté par 202 élèves, dont 161 originaires du canton de Berne, 36 d'autres cantons et 5 étrangers.

La nouvelle année scolaire a commencé le 9 septembre.

Le collège de Bagnes a été fréquenté par 74 élèves. M. le chanoine **Jean Boitzy**, dans son rapport, rend hommage au zèle des professeurs, aux parents des élèves, aux autorités paroissiales et communales, au Conseil de l'Instruction publique, aux élèves enfin qu'il invite à coopérer, eux aussi, au redressement général par leur tenue, leur distinction, leur noblesse d'esprit et d'intention, leur pureté de cœur, leur fierté.

Le 30 septembre, l'année scolaire 1941-1942 a été inaugurée.

L'ŒUVRE DE M. LE CHANOINE VOIROL

M. Gustave Amweg, professeur, bibliothécaire de l'Ecole cantonale de Porrentruy et docteur h. c. de l'Université de Berne, a fait paraître, en 1937, un ouvrage monumental sur « Les arts dans le Jura bernois et à Bienne ». C'était le premier tome d'un travail qui devait en comprendre un second récemment paru. Le premier volume, richement illustré, était consacré à l'architecture, à la sculpture, à la peinture et à la gravure. Il nous offrait déjà un aperçu de l'œuvre de M. le chanoine **Voirol** dans l'ordre de la gravure, et citait à ce propos l'opinion de M. Linus Bircher (« Neue Zürcher Nachrichten » du 10 mars 1932), qui écrivait :

Dans certaines estampes, il (M. Voirol) ne laisse pas que d'être influencé par Henry Bischoff, tandis que dans d'autres, il suit sa propre inspiration. Il travaille avec une technique extraordinairement sûre. Voirol a publié une série de gravures sur bois destinées à illustrer un Rosaire qui ont été tirées à part. Qu'il s'agisse de paysages et de figures, on est toujours surpris de l'expression et des effets décoratifs qu'il obtient, (pp. 488-489).

Le second tome de l'ouvrage de M. Amweg traite des arts compliqués. C'est là que nous trouverons, p. 473, un tableau complet de l'œuvre de M. le chanoine Voirol dans l'ordre du



vitrail. Le voici, accompagné d'une reproduction photographique d'un vitrail de la chapelle de Verbier, représentant saint Christophe :

Abbaye de Saint-Maurice : Deux grandes verrières : l'Adoration des Mages, Saint Sigismond.

Bovernier : Deux fenêtres : Saint Maurice, Saint Bernard de Menthon.

Sarreyer : Verrières au chœur : Saint André et Saint Pierre accompagnés d'anges. — Six fenêtres formant Chemin de croix, avec quatre sujets allégoriques. — Trois petites fenêtres : composition décorative. Une fenêtre : le paon.

Trétien : Huit fenêtres : Christ-Roi, Saint Barthélemy, Notre-Dame de la Route, Saint Christophe, Saint François d'Assise, Saint Maurice, la Pénitence, l'Eucharistie.

Landeron (Neuchâtel) : Chapelle des Capucins : Deux fenêtres portant des épisodes de la vie de Saint François d'Assise.

Ces vitraux ont été composés et satinés par le peintre dans les ateliers de la Maison Chiara à Lausanne.

PUBLICATION

Nous avons signalé brièvement dans les derniers « Echos » le livre récent de M. l'avocat **Louis Perraudin** : « Jeunesse du Pays ». Il ne nous appartient pas de porter un jugement de fond sur cet ouvrage car notre revue ne doit pas servir de tribune politique. Il nous sera cependant permis de cueillir dans la presse quelques avis pertinents. Ainsi, dans la « Liberté » du 7 août, un analyste perspicace écrit que le livre de M. Perraudin est « animé d'un esprit généreux et d'une franchise qui fait honneur à son auteur ». S'il ne lui accorde pas la même valeur qu'aux ouvrages traitant de sujets semblables parus aux Editions de la Baconnière, à Neuchâtel, il dit très justement :

« C'est un ouvrage qu'il est néanmoins utile de consulter, si l'on entend se faire une idée des sentiments et des tendances, indéniables, d'une partie de notre jeunesse. A cet égard, ce livre mérite qu'on lui prête attention. Il ne faut jamais prendre à la légère les aspirations des jeunes, même si, dans leur manifestation, ces aspirations ont un aspect surtout négatif. Elles n'en expriment pas moins des désirs, encore confus, des idées-forces qui se propagent comme une marée montante et deviendront, demain peut-être, un flot qu'il ne sera plus possible de contenir dans ses digues. »

D'autre part, M. Maurice Zermatten, dans la « Feuille d'Avis du Valais » du 15 septembre, tout en se défendant de « peser la justesse » des « propos francs, courageux » qui valurent à M. Perraudin « beaucoup d'ennemis et d'ennuis », parle de la fougue de l'auteur de « Jeunesse du Pays » : « Il faut aimer cette fougue », dit-il. Perraudin n'est pas de ceux qui retombent en léthargie après avoir fourni un gros effort : « Son pays, il l'aime réellement, il l'aime passionnément. Il le voudrait seulement plus actif, plus jeune. Il le voudrait plus conscient de ses possibilités, plus inquiet de son avenir ».

La conclusion de M. Zermatten est la suivante :

« Jeunesse du Pays » se recommande par sa sincérité, son courage. Les qualités de l'homme sont celles du livre. L'homme est intelligent, et travailleur, par-dessus le marché. Voici un livre intelligent et qui prouve le beau souci de culture de son auteur, son profond amour de la patrie. »

UN POÈTE ; JEAN CUTTAT

Au mois de juillet, M. **Pierre Champion** interrogeait M. **Jean Cuttat**, de Porrentruy, jeune poète jurassien, à l'intention des lecteurs du « Journal du Jura » (No du 22 VII 1941). Jean Cuttat lui fit part de ses impressions après la publication d'une première œuvre : « Le sang léger » :

« Je n'attendais rien, lui dit-il, de ce petit livre que je considérais comme un manifeste au commencement de ma carrière. Je savais qu'il serait mal compris, qu'on tenterait de l'expliquer plutôt que de s'y laisser prendre. Pourtant ces pièges que j'avais dressés dans un travail forcené de plus d'un an, ont joué mieux que je ne l'aurais cru. C'est à ce moment que j'ai compris la force d'une poésie dense, matérielle et secourable aux êtres guérissables. Beaucoup d'amis connus et inconnus m'ont communiqué les émotions et les révélations que la lecture de mon poème avait provoquées en eux. Je vis alors que la poésie faisait des miracles et parlait à chaque âme sensible le langage de son sang et je dirai presque de sa race spirituelle. Il s'agit ici d'un miracle assez semblable à celui de la Pentecôte, quand les apôtres sortirent du cénacle et que chacun les comprit comme s'ils avaient parlé la langue de chacun de leurs auditeurs, car il y a eu là des gens de plusieurs langues et de plusieurs nations. Peut-être tenterai-je un jour une explication du Christianisme par la poésie. J'y songe depuis longtemps, mais tout ceci n'est pas encore mûr. »

Et Jean Cuttat continua à répondre aux questions de l'interviewer en lui disant qu'« écrire est secondaire et doit jaillir d'une nécessité, d'un poids sur le cœur qu'on cherche à s'enlever pour continuer à vivre. C'est ce poids toujours nouveau et toujours plus lourd qui m'oblige à écrire » ; en lui confiant en outre qu'il sent cette nécessité depuis son enfance : « Ce fut d'abord un jeu puis devint une fête ; maintenant c'est presque une maladie dont on aurait besoin » ; en l'entretenant enfin de ses projets, des œuvres nouvelles qu'il allait publier.

C'est ainsi que, tout récemment, nous avons eu « Malin plaisir », recueil de vers édité par la Librairie de l'Université à Fribourg. Les critiques ont signalé l'événement et C.-A. Villiers, dans le « Pays » de Porrentruy (No du 13 septembre), en a dit :

« La nouvelle œuvre du jeune poète ne se présente pas comme un seul poème ordonné au même objet. C'est plutôt un bouquet

de fleurs rares, où voisinent, comme dans la vie, les fleurs rouges et les fleurs noires, les fleurs de soleil et les sombres floraisons de la nuit, ».

Jean Cuttat avait défini par avance, dans l'entretien que nous signalions plus haut, le caractère de son nouveau recueil : « C'est, peut-être toute cette maligne attirance de la mort en même temps qu'un chant de la « Sainte Impatience », des « Belles Amours » et de la « Sereine Ironie », une manière d'adieu que lance, au bout du mât, un matelot de l'Infini. »

C.-A. Villiers commente :

« Adieu, à cause du corps qui chante et meurt, aux personnages que nous avons été, aux êtres que nous avons aimés, aux joies que nous avons goûtées. C'est bien cela. Chaque bonheur que le poète a savouré, il en a senti la fragilité, il a, derrière la vie, trouvé l'incessant rendez-vous avec la mort, et c'est pourquoi ce bonheur en même temps qu'il l'enrichit, le dépouille et le pousse vers la véritable pauvreté humaine qui engendrera le désir de l'éternel. Ainsi, pour faire éclater le cœur de la rose, l'automne arrache un à un les lourds pétales d'or et de sang.

« Malin plaisir » pourrait s'intituler aussi « La Quête de la Joie », selon un mot du poète lui-même. Il y a dans la vie, dans l'amour, dans la beauté, de magnifiques raisons de vivre. »

Le livre de M. Jean Cuttat est orné de trois dessins de son frère **Paul-Albert Cuttat**, dont Villiers écrit qu'ils « s'insèrent dans l'œuvre comme autant de poèmes. Ils sont de la même inspiration, ils procèdent du même regard que les symboles du poète. On aime en eux tout ce qu'ils contiennent de frémissement derrière un gros plan où domine la sérénité, on aime surtout ces lointains infinis où ils se perdent, où se perd aussi le regard de l'âme. »

La joie que nous avons à signaler aux lecteurs des « Echos » les œuvres des frères Cuttat égale les vœux que nous formons pour le succès et le rayonnement de leur carrière poétique et artistique. Ils connaîtront sans peine que c'est un cœur ami qui parle d'eux.

F.-M. BUSSARD